

2026

Guide du parent – camp de jour

# ORGANIGRAMME

## ÉQUIPE DE COORDINATION CAMP DE JOUR 2025



Service loisirs, culture et vie communautaire



**Josianne Teasdale**  
Congé de maternité



**Mathieu Hamel**  
Remplaçant  
Technicien en loisirs



**Emmy Martel-Matte**  
Coordonnatrice



**Sandrine Lamy**  
Coordonnatrice



**Annabelle Ferron**  
Coordonnatrice



**Kelly-Anne Lachance**  
Monitrice en chef D-S



**Jasmine Savard**  
Monitrice en chef I-C



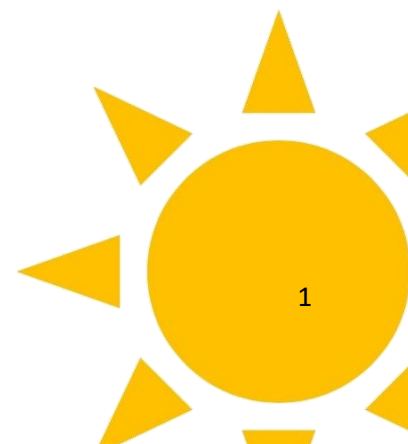
**Elyane Lebrun**  
Monitrice en chef ESDR



**Alicia-May**  
Monitrice en chef DLPR



**Chrisna Senatus**  
Monitrice en chef ESVM



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le camp de jour aura lieu durant 7 semaines, soit:

1. Du 22 au 26 juin (ouvert le 24 juin)
2. Du 29 juin au 3 juillet (ouvert le 1<sup>er</sup> juillet)
3. Du 6 au 10 juillet
4. Du 13 au 17 juillet
5. Du 20 au 24 juillet
6. Du 27 juillet au 31 juillet
7. Du 3 au 7 août

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Pour toute annulation d'inscription par le participant après la période d'inscription (soit le 1<sup>er</sup> mai 2026 pour les camps de jour), des frais administratifs de 15 % seront exigés;
- Aucun remboursement ne sera accordé après le 2 juin 2026 pour les camps de jour;
- Tout remboursement sera émis sur votre carte de crédit (si l'inscription a été réglée de cette façon) ou par chèque (délai de 4 à 6 semaines).

## HORAIRE, ABSENCES ET RETARDS

- Service de garde de 7 h 30 à 9 h;
- Animation de 9 h à 16 h;
- Service de garde de 16 h à 17 h 30.

### FRAIS DE RETARD

Les frais de retard sont applicables à partir du 2<sup>e</sup> avertissement.

Ils sont de 5 \$ par tranche de 5 minutes de retard.

Vous n'avez pas à motiver l'absence de votre enfant, les présences étant prises chaque jour.

### Modèle d'horaire hebdomadaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>Service de garde 7 h 30 à 9 h</b>	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant
<b>9 h à 10 h 15</b>	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique	Rassemblement et thématique
<b>10 h 15 à 10 h 45</b>	COLLATION				
<b>10 h 45 à 12 h</b>	Bricolage	Jeux coopératifs	Atelier de cuisine	Bricolage	Science
<b>12 h à 13 h</b>	DÎNER				
<b>13 h à 14 h 15</b>	Piscine	Grand jeu	Jeux coopératifs	Piscine	Activité spéciale
<b>14 h 15 à 14 h 45</b>	COLLATION				
<b>14 h 45 à 16 h</b>	Jeux extérieurs	Piscine	Piscine	Sports	Jeux coopératifs
<b>Service de garde 16 h à 17 h 30</b>	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant	Stations d'activités au choix de l'enfant

## ARRIVÉE/DÉPART

**L'arrivée** au camp se fera entre **7 h 30 et 9 h**. Un point d'accueil extérieur sera aménagé afin de procéder à l'accueil de tous les enfants.

**Le départ** du camp se fera entre **16 h et 17 h 30**, au même endroit que l'arrivée. Un mot de passe, préalablement établi, devra être fourni pour autoriser le départ de l'enfant.

**L'accès aux installations intérieures sera interdit aux parents. Vous devez inscrire, dans le logiciel d'inscription, le nom de toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant ou le mentionner au moniteur attribué à l'accueil afin de l'ajouter sur la feuille de présence.**

Si une personne ne figure pas sur la liste des personnes autorisées, les moniteurs se réservent le droit de demander une pièce d'identité et de communiquer avec les parents afin de s'assurer que nous puissions laisser partir l'enfant avec cette personne. Si nous sommes dans l'impossibilité de vous joindre, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personne, même si celle-ci lui est familière.

Veillez informer le moniteur :

- En cas de retard le matin ou si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt en fin de journée;
- De l'heure possible du départ de votre enfant pour qu'il puisse être prêt plus rapidement.

## GROUPES ET RATIOS DE SÉCURITÉ

Les camps de la Ville de Shawinigan ont pour objectif d'offrir un environnement sécuritaire, enrichissant et amusant pour les enfants de 5 à 12 ans (les enfants de 5 ans nés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2020). Nous encourageons un respect mutuel entre les différents groupes d'âge, sexe et culture.

Afin d'assurer un encadrement sécuritaire et adapté, les groupes sont formés en fonction des inscriptions et de l'âge des enfants (date de naissance). Par souci d'équité, nous ne tenons pas compte des demandes de jumelage entre amis. Le camp de jour préconise la diversité et un cercle d'amis plus élargi. De plus, le nombre d'enfants par groupe est calculé en fonction de l'âge.

## SORTIES SPÉCIALES

Afin d'agrémenter le camp, des activités spéciales sont proposées tout au long de l'été. Seuls les enfants inscrits pour la semaine au cours de laquelle se déroule l'activité peuvent y participer.

Veuillez noter que ces sorties entraînent des frais supplémentaires et qu'aucun service de camp régulier n'est offert lors de ces journées.

- **Semaine 3 : Radicaboum et parc (tarif et détail à venir)**
  - Mardi 7 juillet : école Immaculée-Conception et école de la Source
  - Mercredi 8 juillet : école secondaire du Rocher, école Dominique-Savio et école de la Petite-Rivière
- **Semaine 5 : Adrenaline Urbaine + île St-Quentin (tarif et détail à venir)**
  - Lundi 20 juillet : Immaculée-Conception, école de la Petite-Rivières et école Dominique-Savio
  - Mardi 21 juillet : École secondaire du Rocher et école secondaire Val-Mauricie
- **Semaine 7 : H2O — 25 \$**
  - 6 août, pour tous les groupes (remis au 7 août en cas de pluie)

**Inscription : jeudi 4 juin, dès 8 h 30**

## SAC À DOS

Afin que votre enfant puisse profiter pleinement des activités au camp, vous devrez lui fournir les items suivants, **bien identifiés à son nom** :

- Bouteille d'eau réutilisable
- Sac à dos
- Étui à crayons comprenant crayons, paire de ciseaux et tube de colle
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire en aérosol
- Maillot de bain et serviette
- Veste de flottaison individuelle ou aide flottante (au besoin)



## À LAISSER À LA MAISON

Il est strictement interdit d'apporter les items suivants :

- Argent de poche, objets de valeur, jeux électroniques, téléphone cellulaire, etc.;
- Contenants en verre ainsi que tout objet contondant ou dangereux.

Tout objet figurant sur cette liste sera confisqué pour la journée.  
Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

## BOÎTE À LUNCH

Nous n'aurons pas accès à des fours à micro-ondes. Nous vous demandons donc de fournir à votre enfant un repas froid ou un repas chaud dans un thermos. La boîte à lunch sera rapportée à la maison chaque jour.

Celle-ci devra contenir :

- Un repas nutritif froid ou un repas chaud dans un thermos;
- Un breuvage santé;
- Une bouteille d'eau;
- Deux collations;
- Un bloc réfrigérant pour la conservation des aliments.



## CODE VESTIMENTAIRE

Votre enfant doit porter des vêtements confortables pour les jeux et ils doivent être adaptés en fonction de la température et de la météo.

- Des **espadrilles** ou des **sandalettes sportives** sont requises afin de permettre une participation sécuritaire aux différentes activités du camp de jour.
- Les cheveux doivent être **attachés** en tout temps pour tous les enfants; ceci aide à diminuer la propagation de poux.

Comme les activités se déroulent principalement à l'extérieur, nous vous recommandons fortement d'habiller votre enfant avec de vieux vêtements. Il est possible que votre enfant se salisse au cours des activités.

## ACTIVITÉ AQUATIQUE

Lors de la première sortie à la piscine, les sauveteurs procéderont à l'évaluation des habiletés de chaque enfant afin d'assurer leur sécurité lors de la baignade.

Un système de classement sera ensuite mis en place afin d'indiquer la zone de baignade permise par enfant. De plus, un horaire de baignade ou de jeux d'eau sera établi pour l'ensemble des groupes selon la disponibilité et la proximité des installations aquatiques.



## CELLULAIRE (EMPLOYÉS)

L'utilisation du cellulaire est permise pour les moniteurs dans les situations suivantes:

- En cas d'urgence;
- Pour contacter son moniteur en chef afin de l'informer de son déplacement (texto);
- Pour utiliser les applications: Urgences en camp et Kali au camp;
- Pour diffuser de la musique et/ou effectuer des recherches avec les enfants.

## CODE DE VIE DE L'ENFANT

Quand je suis au camp de jour, je:

- Respecte les autres enfants et les moniteurs dans mes paroles et mes gestes;
- Utilise le matériel et les lieux avec soin;
- Me déplace calmement dans les locaux du camp de jour;
- Respecte les consignes données par les moniteurs et participe aux activités;
- Rester à l'intérieur des limites établies par les moniteurs;
- Demande la permission ou avise mon moniteur avant de me déplacer (aller aux toilettes, départ en fin de journée, etc.);
- Vais voir un moniteur lorsque ça ne va pas avec un ami.

### Aucune tolérance pour les comportements suivants :

- Paroles et gestes irrespectueux;
- Violence verbale et physique;
- Batailles, intimidation;
- Bousculades ou tirailage;
- Flânerie;
- Lancer des objets (cailloux, branches, etc.);
- Vandalisme;
- Non-respect des règles;
- Tout autre comportement jugé inapproprié.



## GRADATION DES INTERVENTIONS

Le non-respect des règlements entraîne habituellement les procédures disciplinaires suivantes :

1. Avis verbal par le moniteur et, si nécessaire, suivi auprès du ou des parents/tuteurs;
2. Rencontre avec le moniteur et le moniteur en chef et suivi auprès du ou des parents/tuteurs;
3. Rencontre avec le ou les parents/tuteurs, le moniteur en chef et la coordination
4. Suspension d'une journée, rencontre avec le ou les parents/tuteurs et la coordination;
5. Suspension de plus d'une journée, le nombre de jours est à la discrétion de l'équipe de coordination;
6. Retrait du programme de camp de jour, sans remboursement.

Dans le cas d'une infraction grave ou d'une situation problématique majeure, le responsable des camps de jour se réserve le droit d'imposer une sanction qui ne suit pas nécessairement la gradation des mesures disciplinaires.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

Il est de la responsabilité des parents de venir chercher leur enfant si celui-ci présente:

- Un problème de santé physique ou un virus;
- Un problème de comportement;
- Une infestation de poux.

Veuillez prévoir un plan B si vous êtes dans l'impossibilité de venir le récupérer.

## ALLERGIES

En cas d'allergie grave, le parent doit fournir un Épipen à l'enfant. Le moniteur ou la monitrice garde l'Épipen de votre enfant sur lui en tout temps. Toutefois, vous devez vous assurer d'avoir deux Épipen, un à la maison et un pour le camp de jour.

**IMPORTANT!** Veuillez vérifier sur la page Facebook de votre camp quels sont les aliments interdits à apporter au camp de jour (cela peut varier d'un site à l'autre).

## INFORMATIONS MÉDICALES

Vous avez jusqu'au 22 mai pour modifier la fiche santé de votre enfant :

- En accédant à votre dossier en ligne;
- En téléphonant à la réception du Service loisirs au : 819 536-7200.

Après le début des camps, toute modification devra être communiquée au moniteur en chef.

## MÉDICAMENTS

Dans le cas où un enfant doit prendre un médicament durant les heures du camp, le parent doit obligatoirement remplir et signer le « Formulaire d'autorisation pour la distribution d'un médicament » disponible au camp de jour ou bien sur le groupe Facebook. Le parent doit également remettre au moniteur le médicament accompagné de la prescription au nom de l'enfant ainsi que de la posologie.

## ALERTE AUX POUX

Nous ne sommes pas à l'abri de la pédiculose. Afin d'éviter la propagation, les parents doivent vérifier les cheveux de leur enfant régulièrement. Si vous remarquez la présence de parasites, il est de votre devoir de nous en informer le plus tôt possible. De plus, vous devez garder votre enfant à la maison jusqu'à ce que la situation soit réglée.

Le Service loisirs, culture et vie communautaire se réserve le droit de vérifier les cheveux des enfants en cas de soupçons afin d'éviter la propagation au camp.

## CRÈME SOLAIRE

Nous comptons sur vous pour appliquer de la crème solaire à votre enfant avant son arrivée au camp de jour. Les moniteurs prévoient des périodes afin que les enfants puissent en réappliquer quelques fois au cours de la journée, notamment en milieu d'avant-midi et d'après-midi.

Toutefois, il n'est pas du devoir du moniteur d'appliquer la crème solaire à votre enfant. Il est donc important de sensibiliser votre enfant à son utilisation et à la manière de bien l'appliquer. Nous porterons une attention particulière aux plus jeunes.

Nous privilégions l'utilisation de crèmes solaires en aérosol afin de faciliter l'application sans contact.

## GROUPE FACEBOOK

Un groupe Facebook par site de camp a été créé afin de vous partager des informations supplémentaires et de vous partager des photos. Veuillez noter qu'aucune réponse à une requête ni à un cas personnel ne sera faite sur le groupe Facebook.

- Camp de jour école secondaire Val-Mauricie : <https://www.facebook.com/groups/campvalmau>
- Camp de jour école Immaculée-Conception : <https://www.facebook.com/groups/campimmaculee>
- Camp de jour école secondaire du Rocher : <https://www.facebook.com/groups/durocher>
- Camp de jour école Dominique-Savio : <https://www.facebook.com/groups/campsavio>
- Camp de jour école de la Petite-Rivière : <https://www.facebook.com/groups/delapetiteriviere>

## POUR NOUS JOINDRE

À partir du **22 juin**, vous pouvez joindre les moniteurs en chef des camps de jour en composant le 819 536-7200. En dehors des heures d'ouverture des services municipaux, vous devrez choisir **l'option 2** du menu, puis sélectionner le camp de votre enfant.

- ① Camp de jour école Val-Mauricie
- ② Camp de jour école Immaculée-Conception
- ③ Camp de jour école secondaire du Rocher
- ④ Camp de jour école Dominique-Savio
- ⑤ Camp de jour école de la Petite-Rivière